

Les grandes cultures et leurs filières dévoilent leur stratégie bas carbone 2030

Le 26 novembre 2024

Intercéréales et Terres Univia présentent la stratégie bas carbone des filières grandes cultures réalisée avec l'ensemble des acteurs, de l'amont agricole jusqu'à la transformation. D'ici à 2030, les filières visent une réduction de 20 % des émissions de l'amont agricole par rapport à 2015 et de 24 % pour les industries de 1^{ère} et de 2^{ème} transformation par rapport à 2021, conformément aux ambitions de la SNBC¹. Si les leviers sont désormais bien identifiés pour atteindre les objectifs 2030, le déploiement de cette stratégie nécessite le partage des risques et des responsabilités entre agriculteurs, transformateurs, consommateurs et pouvoirs publics.

Une ambition collective et inédite au service de la décarbonation de la France

Intercéréales, l'interprofession des céréales, et Terres Univia, l'interprofession des huiles et protéines végétales ont fédéré une quarantaine d'acteurs, de l'amont à l'aval, pour définir et partager leur stratégie carbone à l'horizon 2030.

Soucieuses de limiter leur impact sur l'environnement, sans perdre de vue l'enjeu premier de garantir la souveraineté alimentaire de la France, les filières françaises des grandes cultures s'inscrivent dans une trajectoire qui vise à répondre à 3 enjeux clés :

1. **décarboner les étapes de production et de transformation,**
2. **contribuer activement à la captation du carbone et à son stockage dans les sols**
3. **produire de la biomasse pour permettre aux autres secteurs économiques d'accélérer leur propre décarbonation.**

Des leviers de décarbonation bien identifiés

Les travaux menés ont permis d'identifier les leviers les plus pertinents et efficaces afin de définir une trajectoire réaliste et ambitieuse de décarbonation.

- Pour l'amont des filières grandes cultures françaises, les leviers identifiés permettraient d'atteindre les **objectifs 2030 de décarbonation (-20 % entre 2015 et 2030) et de stockage de carbone dans les sols** assignés à l'agriculture.
- Pour l'aval des filières, de la collecte des grains jusqu'aux produits de 1^{ère} ou 2^{ème} transformation (malterie, alimentation animale, amidonnerie, meunerie, boulangerie, biscuiterie, trituration, huilerie, protéinerie, brasserie, semoulerie...) près de 200 leviers ont été identifiés, dont une trentaine ont été modélisés, permettant d'envisager **une réduction de 24 % des émissions des scope 1 et 2 par rapport à 2021** et ainsi atteindre les objectifs de la SNBC et des accords de Paris.
- Enfin, la **production de biomasse peut contribuer activement à la décarbonation de l'économie française** et progressivement se substituer aux ressources fossiles (biogaz issu de méthanisation, biocarburants, molécules issues de la chimie du végétal).

La réussite de cette feuille de route doit mobiliser toutes les énergies

De nombreuses initiatives sont déjà à l'œuvre dans les exploitations et dans les entreprises. La réussite du déploiement à grande échelle implique que l'ensemble des acteurs des chaînes de valeur jouent

¹ Stratégie Nationale Bas Carbone

leur partition. **Elle passera par un nécessaire partage des risques et des responsabilités entre agriculteurs, clients transformateurs, consommateurs et l'Etat.**

Pour l'amont agricole, l'effort doit porter en particulier sur la réduction des émissions d'azote tout au long du cycle de culture, en maximisant l'efficacité de l'azote et en diversifiant avec des légumineuses. Pour l'aval des filières, la recherche de l'efficacité énergétique est clairement la priorité pour réduire les émissions de CO₂.

Privilégier le meilleur bilan pour la France en matière de réduction des émissions nécessite l'indispensable accompagnement à la prise de risque des acteurs de la filière, qui ne peuvent le porter seul, des investissements pour la transition, et un cap clair de souveraineté alimentaire, énergétique et protéique.

A propos d'Intercéréales

Intercéréales est l'interprofession représentative de la filière céréalière. Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalière, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréalières sur le territoire mais aussi pour valoriser le savoir-faire et la qualité des productions en France et à l'international. La filière céréalière française compte 540 000 emplois, 211 000 exploitations agricoles et 1 500 entreprises de commerce et de transformation.
<https://www.intercereales.com/>

Contact presse Intercéréales : Mathilde Toulet
mtoulet@intercereales.com – 06 58 51 78 02

A propos de Terres Univia

Terres Univia est l'interprofession des huiles et des protéines végétales. Elle regroupe les principales associations et fédérations professionnelles de la production, la commercialisation, la transformation et l'utilisation des oléagineux et des plantes riches en protéines. Ses missions : la connaissance des productions et des marchés, la promotion de la filière et de ses produits, le pilotage des dispositifs de qualité, le soutien aux actions de R&D, l'organisation des pratiques professionnelles et la diffusion de ses connaissances auprès des professionnels.
www.terresunivia.fr

Contact presse Terres Univia : Cécilia Derrien
c.derrien@terresunivia.fr - 07 86 08 76 74